Année académique 2022 - 2023 Domaine de la Santé

Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 08 Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique et soins infirmiers associés: mère-enfant			
Code	PAAM1S08	Caractère	Obligatoire
Bloc	1S	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	**Laurie DEWULF** (laurie.dewulf@helha.be) Céline DERUDDER (celine.derudder@helha.be) Bernadette CUVELIER (bernadette.cuvelier@helha.be) Chantal LECART (chantal.lecart@helha.be) Caroline PIERSON (caroline.pierson@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'Enseignement (UE) 08 "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique et soins infirmiers associés : mère-enfant" est composée de deux Activités d'Apprentissage (AA), à savoir :
- "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : pédiatrie, néonatalogie et gynéco-obstétrique"
- "Raisonnement clinique associé aux soins infirmiers en soins intensifs et en urgences : pédiatrie, néonatalogie et gynéco-obstétrique"

Ces activités d'apprentissage apportent aux étudiant·e·s les savoirs et savoir-faire spécifiques aux différents contextes
où s'exerce la profession d'infirmier·e spécialisé·e en soins intensifs et aide médicale urgente.
Il s'agit de contextes où l'infirmier·e collabore aux activités médicales en extrahospitalier et en intrahopitalier.
L'infirmier·e est amené·e à formuler un plan de soins infirmiers et à mettre en oeuvre des interventions avec ou sans prescription médicale conformément à la liste d'actes

Au même titre que les UE de pathologies et soins infirmiers, cette UE développe les compétences théorique de raisonnement clinique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
- 1.1 Adopter un comportement responsable et citoyen
- 1.2 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intelectuelle et de raisonnement
- 1.3 Analyser sa pratique professionnelle et ses apprentissages
- 1.4 Développer son projet professionnel
- 1.5 Actualiser ses connaissances et ses acquis professionnels

Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
- 2.1 Respecter le cadre légal spécifique au domaine d'activité
- 2.2 Appliquer le code de déontologie

2.3 Inscrire son action dans le cadre institutionnel
2.4 S'engager dans une réflexion éthique
Compétence 4 **Concevoir des projets de soins infirmiers**
4.1 Rechercher les informations
4.2 Identifier les situations de santé, les diagnostics infirmiers et les problèmes traités en collaboration
4.3 Fixer les résultats attendus en tenant compte de priorités
4.4 Prescrire les interventions de soins
4.5 Evaluer la démarche et les résultats des interventions
4.6 Ajuster la démarche clinique
Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
5.3 Procurer des informations et des conseils au patient et à son entourage

Acquis d'apprentissage visés

Se référer aux compétences et acquis d'apprentissage développés dans les fiches d'AA

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAAM1S08A	Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique: pédiatrie, néonatalogie et gynéco-obstétrique	16 h / 1 C
PAAM1S08B	Raisonnement clinique associé aux soins infirmiers en soins intensifs et en urgences: pédiatrie, néonatalogie et gynéco-obstétrique	24 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAAM1S08A	Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique: pédiatrie, néonatalogie et gynéco-obstétrique	10
PAAM1S08B	Raisonnement clinique associé aux soins infirmiers en soins intensifs et en urgences: pédiatrie, néonatalogie et gynéco-obstétrique	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Cette UE est une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20 entre les différentes AA. Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :
1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

5. Cohérence pédagogique

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « Modalités d'évaluation (annexe I aux fiches ECTS) : Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente (SIAMU)» qu'il.elle a reçu et signé et pour lequel il.elle a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Année académique 2022-2023 Domaine de la Santé

Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique: pédiatrie, néonatalogie et gynéco-obstétrique			
Code	15_PAAM1S08A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1S	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	16 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Céline DERUDDER** (celine.derudder@helha.be) Bernadette CUVELIER (bernadette.cuvelier@helha.be) Chantal LECART (chantal.lecart@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'Enseignement (UE) 08 "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique et soins infirmiers associés : mère-enfant" est composée de deux Activités d'Apprentissage (AA), à savoir :
- "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : pédiatrie, néonatalogie et gynéco-obstétrique"
- "Raisonnement clinique associé aux soins infirmiers en soins intensifs et en urgences : pédiatrie, néonatalogie et gynéco-obstétrique"

Ces activités d'apprentissage apportent aux étudiant·e·s les savoirs et savoir-faire spécifiques aux différents contextes où s'exerce la profession d'infirmier·e spécialisé·e en soins intensifs et aide médicale urgente.
Il s'agit de contextes où l'infirmier·e collabore aux activités médicales en extrahospitalier et en intrahopitalier.
L'infirmier·e est amené·e à formuler un plan de soins infirmiers et à mettre en oeuvre des interventions avec ou sans prescription médicale conformément à la liste d'actes.

Au même titre que les UE de pathologies et soins infirmiers, cette UE développe les compétences théorique de raisonnement clinique.

Cette AA est composée de 3 parties : pédiatrie, néonatalogie et gynéco-obstétrique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'infirmier(ère) spécialisé(e) en SIAMU mobilise différents savoirs permettant d'offrir des soins infirmiers de qualité. La pratique infirmière en SIAMU est fondée en réponse aux besoins et attentes dans le domaine de la pédiatrie, la néonatalogie et gynéco-obstétrique.

Compétence 1.4. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

Sous-compétences :

C1.4.1. Adopter un comportement responsable et citoyen

C1.4.2. Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de raisonnement clinique

C1.4.3. Analyser sa pratique professionnelle et ses apprentissages

C1.4.4. Développer son projet professionnel

C1.4.5. Actualiser ses connaissances et ses acquis professionnels

C1.4.6. Gérer ses émotions, ses attitudes

Compétence 2.4 : Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires

Sous-compétences :
C2.4.1. Respecter le cadre légal spécifique au domaine d'activité
C2.4.2. Appliquer le code de déontologie
C2.4.3. Inscrire son action dans le cadre institutionnel
C2.4.3. S'engager dans une réflexion éthique
Compétence 3.4 : Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives
Sous-compétences :
C3.4.1 : Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
C3.4.2 : Accompagner les pairs dans leur formation
C3.4.3 : Participer à la démarche qualité
C3.4.4 : Participer à la gestion organisationnelle, administrative et technique de l'unité
C3.4.5 : Proposer des pistes de réflexion et de changement basées sur les résultats de la recherche
Compétence 4.4 : Concevoir des projets de soins infirmiers
Sous-compétences :
C4.4.1 : Rechercher les informations
C4.4.2 : Identifier les situations de santé, les diagnostics infirmiers et les problèmes traités en collaboration
C4.4.3 : Fixer les résultats attendus en tenant compte des priorités
C4.4.4 : prescrire les interventions de soins
C4.4.5 : Evaluer la démarche et les résultats des interventions
C4.4.6 : Ajuster la démarche clinique
Compétence 5.4 : Assurer une communication professionnelle
Sous-compétences :
C5.4.1 : Etablir une relation
C5.4.2 : Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré
C5.4.3 : Procurer des informations et des conseils au patient et son entourage
C5.4.4 : Communiquer avec l'équipe pluri professionnelle
C5.4.5 : Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
Compétence 6.4 : Mettre en œuvre le projet de soins
Sous-compétences :
C6.4.1 : Accomplir des prestations de soins, particulièrement auprès de patients en situation aiguë et/ou critique
C6.4.2 : Initier les soins liés à la préservation des fonctions vitales
C6.4.3 : Mettre en œuvre les prestations techniques spécifiques aux porteurs du titre professionnel particulier
C6.4.4 : Adapter le soin à la situation et aux différents contextes culturel, social et institutionnel

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Raisonnement clinique associé à la physiologie et la physiopathologie ainsi que la thérapeutique dans la pédiatrie, la néonatalogie et la gynécologie-obstétrique.

Démarches d'apprentissage

situations cliniques, cas pratiques, analyse réflexive, raisonnement clinique

Dispositifs d'aide à la réussite

Sur demande de l'étudiant·e

Sources et références

Les références sont disponibles sur les supports mis à disposition par l'enseignant·e

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours
et /ou Syllabus

et / ou PPT mis à la disposition des étudiants sur le PC de leur salle de cours et/ ou sur la plate forme étudiants

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette AA est composée de 3 parties : pédiatrie, néonatalogie et gynéco-obstétrique.

Ces différentes parties sont évaluées de la manière suivante :

- Dr Cuvelier pour la partie pédiatrie par un examen écrit en présentiel au Q2 et un écrit en présentiel au Q3
- Dr Lecart pour la partie néonatalogie par un examen écrit en présentiel au Q2 et un écrit en présentiel au Q3
- Mme Derudder pour la partie gynéco-obstétrique par la présence au cours obligatoire et la participation valorisée au Q2 et par le report de la présence au cours obligatoire et la participation valorisée au Q3.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Cette UE est une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20 entre les différentes AA. Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :
1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « Modalités d'évaluation (annexe I aux fiches ECTS) : Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente (SIAMU)» qu'il.elle a reçu et signé et pour lequel il.elle a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Année académique 2022-2023 Domaine de la Santé

Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Raisonnement clinique associé aux soins infirmiers en soins intensifs et en urgences: pédiatrie, néonatalogie et gynéco-obstétrique			
Code	15_PAAM1S08B	Caractère	Obligatoire
Bloc	1S	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Laurie DEWULF** (laurie.dewulf@helha.be) Céline DERUDDER (celine.derudder@helha.be) Caroline PIERSON (caroline.pierson@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'Enseignement (UE) 08 "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique et soins infirmiers associés : mère-enfant" est composée de deux Activités d'Apprentissage (AA), à savoir :
- "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : pédiatrie, néonatalogie et gynéco-obstétrique"
- "Raisonnement clinique associé aux soins infirmiers en soins intensifs et en urgences : pédiatrie, néonatalogie et gynéco-obstétrique"

Ces activités d'apprentissage apportent aux étudiant·e·s les savoirs et savoir-faire spécifiques aux différents contextes où s'exerce la profession d'infirmier·e spécialisé·e en soins intensifs et aide médicale urgente.
Il s'agit de contextes où l'infirmier·e collabore aux activités médicales en extrahospitalier et en intrahopitalier.
L'infirmier·e est amené·e à formuler un plan de soins infirmiers et à mettre en oeuvre des interventions avec ou sans prescription médicale conformément à la liste d'actes.

Au même titre que les UE de pathologies et soins infirmiers, cette UE développe les compétences théorique de raisonnement clinique.

Cette AA est composée de 3 parties : pédiatrie, néonatalogie et gynéco-obstétrique.

Ces cours apportent aux étudiants les savoirs spécifiques liés à la pratique en pédiatrie, en néonatalogie et en gynécologie-obstétrique.

L'infirmier est amené à formuler des plans de soins infirmiers spécifiques et à mettre en oeuvre des interventions avec ou sans prescription médicale conformément à la liste d'actes.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de:

Analyser une situation au regard des concepts vus au cours

En lien avec les compétences:

Compétence 1.4. S’impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle

Sous-compétences :

C1.4.1. Adopter un comportement responsable et citoyen

C1.4.2. Développer ses aptitudes d’analyse, de curiosité intellectuelle et de raisonnement clinique

C1.4.6. Gérer ses émotions, ses attitudes

Compétence 2.4 : Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
Sous-compétences :
C2.4.1. Respecter le cadre légal spécifique au domaine d'activité
C2.4.3. S'engager dans une réflexion éthique

Compétence 3.4 : Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives
Sous-compétences :
C3.4.1 : Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire

Compétence 4.4 : Concevoir des projets de soins infirmiers
Sous-compétences :
C4.4.1 : Rechercher les informations
C4.4.2 : Identifier les situations de santé, les diagnostics infirmiers et les problèmes traités en collaboration

Compétence 5.4 : Assurer une communication professionnelle
Sous-compétences :
C5.4.1 : Etablir une relation
C5.4.2 : Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré
C5.4.3 : Procurer des informations et des conseils au patient et son entourage
C5.4.4 : Communiquer avec l'équipe pluri professionnelle
C5.4.5 : Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

Compétence 6.4 : Mettre en œuvre le projet de soins
Sous-compétences
C6.4.4 : Adapter le soin à la situation et aux différents contextes culturel, social et institutionnel

Objectifs spécifiques
Au termes des cours l'étudiant sera capable de:
- Définir les termes spécifiques à la néonatalogie
- Discerner les aspects spécifiques des techniques de soins en néonatalogie
- Identifier les particularités de la réanimation néonatale
- Décrire les étapes de l'algorythme décisionnel de la réanimation néonatale
- Prendre en charge un nouveau-né à la naissance et d'appliquer les standards de réanimation néonatale
- Accueillir et prendre en charge un enfant dans un service d'urgences
- Expliquer les spécificités des soins d'urgence pédiatrique
- Restituer les normes des paramètres
- Reconnaître et prendre en charge un enfant gravement malade
- Créer un climat propice à la communication avec l'enfant et sa famille

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

A. Soins infirmiers en urgences et soins intensifs pédiatriques
1. Reconnaître l'enfant gravement malade
2. Obstruction des voies aériennes par un corps étranger
3. Les troubles du rythme
4. Prise en charge d'en enfant en soins intensifs
5. Pathologies spécifiques en soins intensifs pédiatriques
6. Pathologies spécifiques aux urgences pédiatriques

B. Soins infirmiers en néonatalogie
1. Introduction
2. Définitions
3. Techniques, matériel et soins en néonatalogie
4. La douleur en néonatalogie

5. Réanimation néonatale

C. Soins infirmiers en gynéco-obstétrique
1. Physiologie de l'accouchement
2. L'accouchement inopiné

Démarches d'apprentissage
Cours magistral
Ateliers pratiques
Mises en situation
Manipulation du matériel

Dispositifs d'aide à la réussite
Mise en place de dispositifs de façon spécifique, individuelle ou collective en fonction des demandes

Sources et références
Se référer aux ouvrages et références bibliographiques partagées aux cours

Supports en ligne
Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power Point
Syllabus
Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe
Pour la partie soins en pédiatrie par Mme Dewulf : examen écrit en juin au Q2 et un examen écrit au Q3.

Pour la partie soins en néonatologie par Mme Dewulf : examen écrit en juin au Q2 et un examen écrit au Q3.

Pour la partie gynéco-obstétrique: la présence au cours de Mme Pierson et Mme Derruder est obligatoire et la participation est valorisée au Q2 et cote reportée pour la présence et la participation au Q3.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires
Cette UE est une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20 entre les différentes AA. Cela signifie que la note de cette unité d’enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d’apprentissage qui la composent.

Exceptions :
1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des activités d’apprentissage composant l’UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d’échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise

en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « Modalités d'évaluation (annexe I aux fiches ECTS) : Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente (SIAMU)» qu'il.elle a reçu et signé et pour lequel il.elle a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).